

# (Re)penser les abords des collèges

## SYNTHÈSE

AOÛT  
2022





# Sommaire

<i>Introduction : pourquoi s'intéresser aux abords des collèges ?</i>	<b>3</b>
<i>I - Une démarche globale mêlant documentation, enquête de terrain, groupes focus et benchmark</i>	<b>4</b>
<i>II - L'ado dans la ville, un inconnu ; la ville pour les ados, un impensé</i>	<b>6</b>
<i>III - Entre cadre commun et particularités, des collèges à la fois semblables et différents</i>	<b>8</b>
<i>IV - Mobilité, sécurité, environnement et image : quatre enjeux majeurs partagés par l'ensemble des établissements</i>	<b>10</b>
<i>V - Des logiques d'acteurs complexes, parfois opposées et qui mettent en lumière un besoin de dialogue</i>	<b>13</b>
<i>VI - Une intensité d'usages finalement variable et limitée autour des collèges</i>	<b>16</b>
<i>Conclusion : ce que l'on peut retenir</i>	<b>18</b>



# Introduction :

## pourquoi s'intéresser aux abords des collèges ?

**Les abords des établissements scolaires font l'objet d'un intérêt croissant de la part des pouvoirs publics et de la société civile**

Depuis plusieurs années, des initiatives fleurissent dans différents territoires pour apaiser l'environnement immédiat des écoles en limitant la circulation automobile, en favorisant les modes de déplacement doux tels que la marche et le vélo, en augmentant la place du végétal dans l'espace public ou encore en revisitant le mobilier urbain afin de le rendre plus convivial. Il s'agit le plus souvent de pacifier et d'agrémenter les lieux fréquentés par des enfants et leur famille, dans un esprit inclusif et éco-responsable.

**Fréquentes à proximité des institutions d'enseignement maternel et primaire, ces démarches sont plus rares s'agissant des collèges.**

Et pour cause : les publics, les intervenants et plus largement les logiques qui entrent en compte dans le secondaire sont tout autres. Derrière une apparente problématique commune, les enjeux que soulèvent les abords des collèges sont sensiblement différents de ceux traités dans le cadre des écoles : moins que les voitures et les nuisances qu'elles génèrent, ce sont plutôt les regroupements, les débordements ou encore les intrusions qui focalisent ici souvent l'attention. Ils appellent

pour cette raison un changement de regard et une approche spécifique.

**Réfléchir à l'environnement des établissements d'enseignement secondaire, ce n'est pas dupliquer à plus grande échelle ce qui se fait d'ores et déjà aux abords des écoles**

C'est au contraire prendre en compte la singularité des collèges et de leurs acteurs pour en saisir les besoins et tenter d'y répondre.

**La Métropole de Lyon a confié à l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise la réalisation d'une étude destinée à analyser finement les usages qui se déploient à proximité des collèges :**

*par qui sont-ils fréquentés ? Pour y faire quoi ? A quels moments de la journée/de la semaine/de l'année ? De quelles manières ?* Elle souhaite également mieux appréhender les réponses qu'ils appellent en termes d'aménagement et de gestion par la collectivité. Un protocole d'intervention original a pour ce faire été déployé, combinant divers outils et méthodes empruntés aux sciences humaines.

**Ce document présente une synthèse de ce travail mené durant le premier semestre 2022.**



# I – Une démarche globale mêlant documentation, enquête de terrain, groupes focus et benchmark

**Pour appréhender le fonctionnement des abords des collèges, quatre grandes options méthodologiques ont été retenues :**

- des recherches documentaires,
- une enquête de terrain,
- des groupes focus,
- un benchmark.

**Les recherches documentaires** ont tout d'abord consisté à repérer et à lire les écrits récemment réalisés sur le sujet : articles de presse, travaux de recherche, ouvrages divers. Cette première étape a permis de constater que la question des abords des collèges était relativement peu documentée et méconnue. Nous reviendrons sur ce point dans la seconde partie de ce rapport.

**L'enquête de terrain** a été confié à des étudiants de l'Institut d'urbanisme de Lyon (IUL), co-encadrés par une enseignante chercheuse en sociologie<sup>1</sup> et l'Agence d'urbanisme. Elle s'est déroulée de février à mai 2022 et a consisté à arpenter et à observer finement quatre sites préalablement sélectionnés (cf. encadré), à y réaliser des comptages et des prises de notes écrites et photographiques et enfin à y rencontrer et à y interroger l'ensemble des personnes concernées par la vie sociale dans et autour des collèges :

élèves, professeurs, principaux et agents des établissements, habitants résidant à proximité, employés des commerces voisins, mais aussi services publics en charge des problématiques de mobilité, de sécurité, d'entretien et d'aménagement. « En immersion », les étudiants ont ainsi pu établir des contacts privilégiés avec de nombreux interlocuteurs. Leur âge et leur statut ont par ailleurs contribué à faciliter les échanges, notamment avec les collégiens et le personnel éducatif.

**Trois groupes focus** ont par la suite été organisés par l'Agence d'urbanisme. Réunissant tour à tour des chefs d'établissements, des techniciens et des élus, ils ont démarré par une présentation synthétique des résultats de l'enquête de terrain afin d'en valider les conclusions, puis se sont poursuivis par une réflexion collective sur les grands enjeux qui émergeaient de ce travail afin de dégager des pistes d'action.

Enfin, **un benchmark** a été réalisé : initié par les étudiants de l'IUL puis complété par l'Agence d'urbanisme, il a permis d'identifier des expériences originales mises en œuvre dans d'autres territoires et qui semblaient en mesure d'alimenter les réflexions de la Métropole de Lyon.

---

<sup>1</sup> Daphnée SANCHES, Madeleine LAURENT, Clarian ENJOLRAS, Rawad BAROUKI, Jade KACZMAREK et

Haythem MEZZI, encadrés par Stéphanie VINCENT, Maitresse de conférences à l'IUL.

### Quatre sites d'enquête sélectionnés dans un souci de diversité

Face à l'impossibilité matérielle d'étudier l'ensemble des collèges présents dans le territoire de la métropole de Lyon, il s'est rapidement avéré nécessaire de construire un « échantillon » reflétant la variété des configurations – à la fois sociales et spatiales – qui s'y observent.

Quatre établissements ont ainsi été sélectionnés dans un souci de diversité :

- 1 - le collège Jean Périn, situé dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, sur un plateau dans un quartier résidentiel, à proximité d'un lycée et donnant directement sur la rue ;
- 2 - le collège Georges Brassens, situé à Décines, dans un quartier prioritaire de la Politique de la ville, disposant d'un vaste parvis ouvert partagé avec les riverains ;
- 3 - le collège Daisy Georges Martin, situé à Irigny, dans un contexte davantage périurbain, équipé d'un sas de sécurité ;
- 4 - l'institution des Chartreux, un établissement privé situé dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon, en haut des Pentes de la Croix Rousse, dans un secteur central et richement doté en commerces et équipements et proche d'autres établissements scolaires.

Il a volontairement été décidé de ne pas retenir à ce stade de collèges « Rep+ » (Réseaux d'éducation prioritaire renforcée : établissements confrontés à une forte concentration de difficultés sociales impactant la réussite scolaire des élèves) en raison des problématiques spécifiques que ces derniers rencontrent et qui appellent des réponses particulières.



1



2



3



4

Aperçu des quatre établissements sélectionnés.  
Photos issues du rapport final de l'enquête de terrain.



## II – L’ado dans la ville, un inconnu ; la ville pour les ados, un impensé

**Les recherches documentaires réalisées au démarrage de cette étude ont mis en lumière la rareté des travaux réalisés sur les abords des collèges.** Outre la problématique de l’aménagement des espaces situés à proximité des établissements d’enseignement secondaire, **c’est en réalité la place des jeunes adolescents dans la ville qui est peu étudiée à l’heure actuelle.** En raison de leur fragilité, les enfants retiennent davantage l’attention des chercheurs et des décideurs. De même, d’autres publics sont perçus comme nécessitant une vigilance particulière : les personnes âgées et les personnes handicapées, par exemple. Les préadolescents pâtiennent de plusieurs écueils : « entre deux » générationnel, ils ne sont plus des enfants, et pas encore des « grands ». Entre les écoliers et les lycéens, ils peinent à trouver leur place. Au sein même de la classe d’âge des 11-16 ans, de grandes différences existent par ailleurs, notamment entre les filles et les garçons. Les jeunes adolescents traversent de surcroît une période de transformation, tant physique que psychologique, qui se répercute sur leurs comportements et peut les rendre difficiles à comprendre.

Pour ces multiples raisons, **les préadolescents font fréquemment l’objet de représentations stéréotypées qu’il convient de déconstruire.** A travers leurs échanges avec de nombreux acteurs, les étudiants de l’IUL ont ainsi montré que les images les plus fréquemment véhiculées vis-à-vis des collégiens ne correspondaient généralement pas à la réalité. *A priori* perçus comme rebelles, paresseux et/ou nonchalants, les jeunes adolescents sont en fait décrits de

manière beaucoup plus nuancée par les chefs d’établissements, les riverains ou les élus. Si des reproches leur sont parfois adressés s’agissant du respect de la propreté ou de leur manque de discipline dans la rue à la sortie des classes, ils ne cristallisent finalement pas les critiques et sont plutôt considérés de façon bienveillante et positive. Il convient d’autre part d’avoir à l’esprit que les collégiens se trouvent à un âge de la vie où ils tentent d’affirmer leur identité et leur autonomie, tout en étant soumis aux normes imposées par l’institution scolaire – horaires, règles et interdictions diverses... – ainsi qu’aux injonctions formulées par leurs parents. Plutôt que de déplorer leur supposé défaut de respect des consignes, il conviendrait peut-être de s’interroger sur les pressions et les contraintes qu’ils subissent et questionner moins la figure du collégien que celles du collège et de la famille qui peuvent parfois générer un sentiment d’oppression.

Plus largement, **la relation existant entre la ville et les adolescents demeure, aujourd’hui encore, un impensé.** Quelle place les espaces publics offrent-ils aux jeunes pour qu’ils puissent y exprimer librement leurs pratiques ludiques, sportives ou encore culturelles ? Comment la mobilité des préadolescents est-elle prise en compte de façon spécifique dans les plans de déplacement ? De quelles manières les collégiens peuvent-ils échapper au regard des adultes pour « faire leur vie » sans pour autant se mettre en danger ? Autant de questions qui gagneraient à être débattues... avec les principaux intéressés.

### Les collégiens, un public difficile à approcher

En dépit de leur relative proximité générationnelle et culturelle, les étudiants de l'IUL ne sont pas rentrés en contact avec les collégiens aussi facilement qu'ils l'envisageaient au départ.

Le principal obstacle auquel ils se sont heurtés tient au statut de mineur des préadolescents : il est normalement obligatoire de solliciter préalablement et par écrit l'accord de leurs parents avant de pouvoir dialoguer avec eux. Certains établissements se sont toutefois montrés très coopératifs et ont facilité les échanges sans formalisme excessif. D'autres ont au contraire saisi cette contrainte pour mettre à distance les élèves des enquêteurs et éviter toute circulation non contrôlée de la parole.

Une autre difficulté rencontrée dans l'approche des publics renvoie à la nature même de l'étude : peu habitués à s'exprimer sur leur environnement, certains collégiens ont parfois peiné à s'exprimer sur le sujet. Des « stands » ont pour cela été organisés par les étudiants dans plusieurs établissements, afin de permettre des échanges de façon plus spontanée et fluide que des entretiens en face-à-face.



Les étudiants échangeant avec les collégiens à l'occasion de la tenue de « stands » au sein des établissements. Photos issues du rapport final de l'enquête de terrain.



# III – Entre cadre commun et particularités, des collèges à la fois semblables et différents

**Par-delà leurs particularités, les différents collèges implantés dans le territoire de la métropole de Lyon présentent des caractéristiques communes** : ils accueillent des élèves et dispensent des enseignements selon un cadre établi à l'échelle nationale. En ce sens, il est possible de parler des collèges de façon générale et de procéder à des constats et à des préconisations applicables partout.

Pour autant, les quatre établissements sélectionnés pour l'enquête de terrain donnent à voir des situations extrêmement contrastées à plusieurs niveaux. **Sur un plan géographique et urbanistique, les collèges présentent tout d'abord des configurations singulières.** Certains sont enchâssés dans un tissu urbain dense, entourés de commerces et d'équipements, desservis par les transports en commun et facilement accessibles à pied. D'autres sont à l'inverse localisés dans des quartiers résidentiels et/ou périurbains, relativement isolés et difficiles d'accès soit en raison de la topographie (colline), soit de par l'absence ou la rareté des métros, tramways et bus. Architecturalement, les établissements affichent des visages très éclectiques : des collèges anciens ont parfois une dimension patrimoniale (Jean Perrin, les Chartreux) qui leur confère une aura de prestige mais complique leur fonctionnement pratique (absence de retrait par rapport à la route et de parvis, par exemple). D'autres établissements plus récents sont d'apparence moins remarquable mais davantage fonctionnels, disposant notamment d'espaces dédiés au stationnement des vélos et des trottinettes ou encore d'équipements sportifs

directement dans leur enceinte. **En termes de sociologie, les collèges accueillent également des publics très variés.** Si les établissements publics sont soumis au respect de la carte scolaire et ont un bassin de recrutement clairement délimité allant de l'échelle du quartier à celle des communes limitrophes, ce n'est pas le cas des institutions privées dont les élèves viennent parfois de villes voire de régions éloignées. **Enfin, les modalités de gestion des collèges ne sont pas toujours totalement identiques malgré les directives de l'Éducation nationale.** Les chefs d'établissements disposent en effet d'une relative autonomie et tous ont leur propre façon de décliner les règles qu'ils doivent appliquer. Là encore, le travail des étudiants de l'IUL a montré que les principaux des collèges développent des politiques plus ou moins interventionnistes concernant les abords de leurs établissements. Certains estiment qu'ils sont responsables de tout ce qui se produit entre l'entrée des collèges et le domicile des collégiens, tandis que d'autres concentrent leur attention sur les abords immédiats et l'intérieur de leur établissement.

Il résulte de ce constat une nécessaire prise en compte du contexte à la fois morphologique, social et organisationnel de chaque établissement. Ainsi, l'existence de référentiels ou de cahiers des charges dans différents domaines (pour l'aménagement d'un sas, par exemple) fait l'objet de lectures très prudentes et distanciées de la part des différents acteurs rencontrés. La plupart considèrent qu'il est

intéressant d'avoir des références communes mais ces dernières doivent aux yeux d'une grande partie d'entre eux davantage se présenter sous la forme de questions à se poser que de normes à appliquer sans discernement.

### **Le collège unique, un sujet de controverses ancien et régulièrement réactivé**

« Depuis la réforme Haby de 1975, le collège est dit « unique ». Ces dernières années, le terme « collège unique » est très utilisé, la plupart du temps pour mettre en cause le collège tel qu'il existe aujourd'hui. [...].

L'expression « collège unique » désigne [...] un collège qui est ouvert à tous les enfants de 11 à 16 ans, sans distinction d'origine sociale, qui accèdent à la même offre scolaire. Cet objectif n'est plus contesté, ou de manière très marginale. On ne saurait en effet acter aujourd'hui un retour à deux offres scolaires socialement différenciées. Que signifie donc le débat sur le « collège unique » ? Quelles questions profondes révèle-t-il ? Il révèle essentiellement l'existence de tensions fortes entre les objectifs idéaux fixés pour ce collège, et la réalité des faits qui les met à l'épreuve. [...]

La mise en place du collège unique a permis de réunir tous les enfants dans les mêmes établissements, tout en assurant une hausse du niveau moyen de formation, et une destinée sociale plus favorable pour les enfants d'origine modeste. Il faut donc résolument affirmer que c'est un bon principe à maintenir, ce que fait d'ailleurs la quasi-totalité de nos voisins européens. Pour autant, il est nécessaire de prendre en compte les difficultés que le collège, tel qu'il existe aujourd'hui, engendrent dans la pratique. On ne saurait le laisser fonctionner ainsi, avec ses contradictions, sans que cela aboutisse à sa remise en cause profonde. »

Source :

<https://www.millenaire3.com/content/download/3535/61043> (consulté le 27/07/2022).



Des collèges parfois très différents. Photos issues du rapport final de l'enquête de terrain.



## IV – Mobilité, sécurité, environnement et image : quatre enjeux majeurs partagés par l'ensemble des établissements

**Si tous les collèges et leurs abords sont confrontés à des spécificités qui les rendent singuliers, quatre enjeux majeurs les concernent cependant sans exception.**

Le premier est celui de **la mobilité**. Les établissements d'enseignement secondaire accueillent en effet un public particulièrement nombreux : élèves, enseignants, agents... Leurs abords sont également fréquentés par les riverains et les parents des collégiens qui viennent souvent les y déposer / récupérer. Les étudiants de l'IUL ont ainsi calculé qu'en moyenne, ce sont près de 700 personnes qui se rendent quotidiennement autour des collèges le matin et en fin d'après-midi. Ce chiffre significatif met en lumière l'importance de la fluidité des déplacements des différents acteurs et de l'accessibilité des établissements. Certains sont localisés à proximité d'infrastructures de transports en commun mais d'autres ne disposent que d'une faible desserte. Dans tous les cas, les observations et comptages réalisés ont montré que la voiture demeure à ce jour un moyen de déplacement massif, quels que soient les territoires. Cette prédominance de l'automobile se fait parfois aux détriments des modes doux qui ont alors du mal à trouver leur place dans l'espace public. De même, le stationnement des vélos ou des trottinettes est parfois problématique au sein des établissements qui n'ont pas toujours des zones dédiées. Malgré ces freins,

la marche et la bicyclette semblent être amenées à se développer tendanciellement en dépit de fortes réticences chez certains parents ou personnels éducatifs. Quant aux transports en commun, il arrive fréquemment que leur offre ne soit pas en adéquation avec la demande : bus bondés, horaires de passage mal répartis (deux bus à cinq minutes d'intervalle puis aucun bus pendant quinze minutes, par exemple), arrêts situés trop près ou trop loin des établissements et générant des regroupements et bousculades ainsi que des conflits d'usages, etc.

Le second enjeu transversal auquel sont confrontés tous les collèges est celui de **la sécurité**. Il n'est pas sans lien avec la question de la mobilité, car les accidents sont clairement identifiés comme un risque majeur pour les élèves. Plusieurs établissements enquêtés ont hélas été confrontés à des accidents durant la période récente, à l'issue parfois mortelle. Ces accidents ont pour origine la vitesse excessive de certains conducteurs, le manque de visibilité des piétons dans certaines circonstances (sortie du bus, par exemple), l'étroitesse de la voirie et l'absence de retrait de certains établissements ou encore la nécessité de devoir traverser certaines rues très fréquentées. Mais la problématique de la sécurité ne se résume pas aux seuls dangers générés par la circulation automobile. Elle englobe également des phénomènes tels que

les bagarres (entre élèves d'un même établissement et/ou d'établissements différents), les trafics (vente à la sauvette, cigarettes, drogue...), le racket, les « squats » ou encore les intrusions de personnes extérieures aux collèges. Depuis 2015, le risque d'attentat est venu s'ajouter à la liste des problèmes de sécurité que rencontrent les institutions d'enseignement secondaire. Tout cela s'est traduit par une inflation des normes qui s'imposent aujourd'hui aux collèges et à leurs gestionnaires. L'enjeu sécuritaire est devenu tellement important qu'il tend parfois à éluder les autres dimensions pourtant essentielles à la vie d'un établissement.

Troisième enjeu partagé par l'ensemble des collèges : **leur rapport à leur environnement**. Les institutions d'enseignement secondaire ne sont pas des objets « hors sol » déconnectés de la ville. Elles sont insérées dans un tissu urbain plus ou moins dense, mais toujours en lien avec d'autres fonctions et publics : habitat, activités économiques, équipements et infrastructures. Cette question du rapport à l'environnement soulève « en creux » une autre interrogation : celle du périmètre des abords des collèges. Ces derniers ne se limitent pas, en effet, aux seuls parvis – lorsqu'ils existent – ni aux trottoirs situés à proximité immédiate. Selon les configurations géographiques, ils englobent plusieurs dizaines voire plusieurs centaines de mètres autour des établissements. Cet environnement est partagé entre les collèges et leurs acteurs mais aussi avec d'autres intervenants. Cette coexistence se déroule le plus souvent de manière satisfaisante (la perception et le vécu des riverains vis-à-vis des établissements d'enseignement secondaire sont largement positifs, par exemple), mais des hiatus sont parfois observables. Ainsi, à plusieurs reprises au cours de l'enquête de terrain, la question de la propreté a-t-elle été évoquée par différents interlocuteurs interrogeant la responsabilité des collégiens sans qu'il ne soit toutefois possible de l'objectiver.

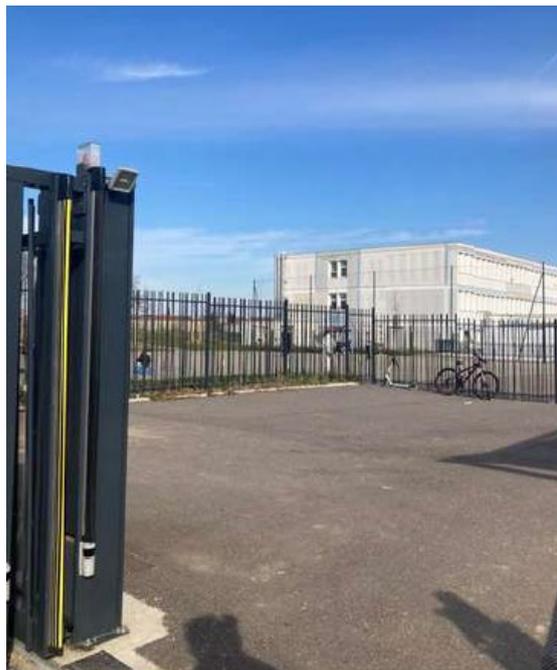
Enfin, un dernier enjeu extrêmement important concerne l'intégralité des établissements d'enseignement secondaire. Il s'agit de **la préservation et de la valorisation de leur image**. Les abords des collèges constituent en effet la première représentation que des passants, des habitants ou encore des familles vont se faire d'un établissement. Leur entretien et leur fréquentation vont nourrir des visions sur leur qualité et leur bonne gestion, réelles ou supposées. A ce titre, les principaux de collèges sont particulièrement sensibles à cette dimension dont ils savent qu'elle détermine la réputation de leur établissement. Ce constat est d'autant plus vrai dans les institutions privées, soucieuses de maîtriser parfaitement leur communication pour s'assurer de la fidélité de leur « clientèle ». Les collèges publics n'échappent pour autant pas à cette logique et veillent, eux aussi, à renvoyer une image positive pour éviter les comportements de contournement de la carte scolaire. Cette question de l'image revêt une telle importance qu'elle relègue, là encore, parfois au second plan d'autres aspects pourtant essentiels comme le bien-être des élèves ou la vie sociale dans le quartier.

### Le sas, une réponse technique... qui ne résout pas tout

Pour filtrer les entrées à l'intérieur des collèges et canaliser la présence des élèves sur leurs abords, les établissements d'enseignement secondaire aménagent aujourd'hui des sas. Ces zones tampons font office de seuil et ont vocation à sécuriser les allées et venues au sein des collèges. Elles sont un lieu de transition entre l'espace public de la rue et l'espace privé de l'institution.

Tous les collèges ne disposent toutefois pas d'un sas. Les établissements les plus anciens n'ont en effet souvent pas la possibilité d'en aménager un, en raison de contraintes spatiales et/ou techniques. La présence de sas n'est systématique que dans les collèges construits récemment. La Métropole de Lyon a élaboré un référentiel destiné à accompagner les professionnels dans l'intégration de ces espaces charnières.

A l'épreuve des faits, les sas s'avèrent n'apporter qu'une réponse technique à des phénomènes qui appellent toujours une intervention humaine. Concrètement, ils ne sont efficaces que si du personnel dédié assure leur surveillance en permanence. Aménager un sas ne constitue pas, en ce sens, une garantie absolue pour se préserver des problèmes de sécurité. Il s'agit plutôt d'un socle matériel susceptible de faciliter la tâche des agents en charge de la gestion de l'accueil des publics.



Le sas du collège Daisy Georges Martin, seul établissement équipé parmi les quatre collèges retenus dans l'échantillon. Photo issue du rapport final de l'enquête de terrain.

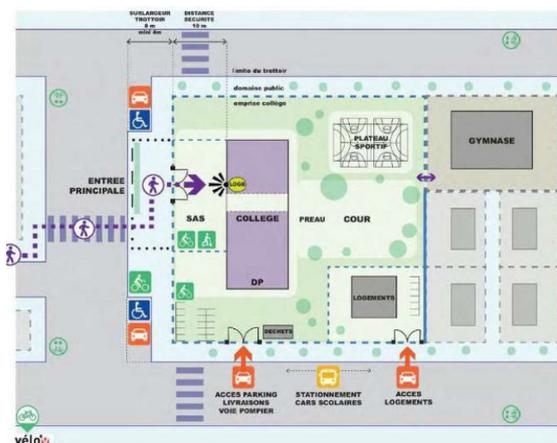


Schéma extrait du référentiel élaboré par la Métropole de Lyon à l'attention des établissements d'enseignement secondaire implantés sur son territoire.



## V – Des logiques d’acteurs complexes, parfois opposées et qui mettent en lumière un besoin de dialogue

**Les parties prenantes qui gravitent autour des collèges sont tout aussi nombreuses et diverses que les enjeux auxquels ces derniers sont confrontés.** On pense bien entendu aux élèves, enseignants, agents et responsables des établissements. Mais à ce premier cercle d’acteurs se superposent d’autres professionnels de l’Education nationale (l’Inspection d’académie, notamment) ainsi qu’une myriade d’intervenants extérieurs aux modes de pensée et de faire parfois antagonistes.

**Dans le champ des publics, les familles des collégiens ainsi que les riverains des établissements jouent un rôle non négligeable bien que souvent occulté.**

Les parents des élèves occupent par exemple tout autant l’espace public que leurs enfants lorsqu’ils viennent les déposer et/ou les récupérer en voiture. **S’agissant des intervenants professionnels, les domaines et corps de métiers directement ou indirectement concernés par les collèges sont là encore extrêmement variés** : services techniques de la collectivité (entretien/propreté, aménagement), Sytral (transports en commun), police et gendarmerie (sécurité), etc.

Ces différents acteurs adoptent souvent des postures sensiblement différentes sur de nombreux sujets. Qu’il s’agisse de l’ouverture des établissements sur leur quartier et la ville, de l’utilisation du vélo pour se rendre au collège ou encore de la participation des parents aux projets d’aménagement, les avis divergent fréquemment. **Le tableau ci-après donne un aperçu des points de vue des chefs d’établissements, des techniciens et des élus sur différentes thématiques qui leur ont été présentées à l’occasion des groupes focus animés par l’Agence d’urbanisme.**

Thématiques	Chefs d'établissements	Techniciens	Elus
<i>Les collèges sont tous différents, il n'existe pas de solution unique pour en aménager les abords.</i>	Plutôt d'accord : chaque établissement à ses spécificités dont il faut tenir compte. Prudence avec les référentiels et les cahiers des charges qui donnent un cadre commun à des réalités différentes.	Plutôt d'accord : chaque collège à ses propres problématiques. Les référentiels ont vocation à aider les intervenants à se poser les mêmes questions, pas à leur dicter des règles à suivre.	Plutôt d'accord : il convient de considérer la diversité des cas de figures rencontrés sur le terrain et de donner des lignes directrices qui ne soient pas trop standardisées.
<i>Les collèges et leurs abords ont vocation à s'ouvrir sur la ville et la société, ce ne sont pas des sanctuaires.</i>	Plutôt pas d'accord : les collèges accueillent d'ores et déjà des intervenants et des activités extérieures. Mais mutualiser des équipements en leur sein ou ouvrir plus largement leurs portes aux riverains posent des problèmes de responsabilité et de gestion très complexes.	Avis partagés : l'idée d'ouvrir les collèges aux familles et aux habitants du quartier est séduisante mais soulève de nombreuses questions, notamment en matière de sécurité. Il est nécessaire de bien (en)cadrer ces initiatives. Les collégiens ont aussi besoin à certains moments d'être dans un cadre préservé de l'extérieur.	Plutôt d'accord : il est nécessaire de désacraliser les collèges et de sortir de la mono-fonction en tenant compte des temporalités et des contraintes des uns et des autres.
<i>Les collèges ont besoin d'avoir à proximité des espaces de vie et d'appropriation pour les collégiens (parvis, places, parcs...).</i>	Plutôt pas d'accord : les collégiens ne sont pas des adultes. Ils ont vocation à rentrer chez eux lorsqu'ils ne sont pas en classe. La responsabilité des établissements est engagée en cas d'incident.	Avis partagés : ici aussi, l'idée est séduisante mais soulève des interrogations en matière de sécurité. L'articulation entre le collège et l'espace public voisin est à réfléchir, mais avec beaucoup de prudence pour éviter toute dérive.	Plutôt d'accord : les parvis doivent notamment devenir plus conviviaux afin d'être davantage investis par les collégiens.
<i>Les collèges vont accueillir de plus en plus de cyclistes (élèves, parents, personnels...).</i>	Plutôt d'accord : c'est une tendance qui se renforce au fil du temps. Cela va toutefois nécessiter des aménagements spécifiques (parkings, notamment) ainsi qu'un accompagnement des élèves (apprentissage du vélo / code de la route).	Plutôt d'accord : c'est déjà le cas dans de nombreux établissements. Il convient d'anticiper les besoins en matière de stationnement. Le vélo n'est par ailleurs pas le seul mode doux à se développer (trottinette).	Plutôt d'accord : le développement de la pratique du vélo va néanmoins nécessiter l'aménagement d'un environnement apaisé ainsi qu'un accompagnement préalable des usagers.
<i>Les collèges doivent accorder une large place à la participation des élèves et de leurs parents dans leurs projets d'établissement et d'aménagement.</i>	Plutôt d'accord : il est important d'associer l'ensemble des parties prenantes à la vie des établissements, sans oublier les agents qui sont des acteurs importants. Attention toutefois à ne pas faire de « fausse participation » susceptible de générer de la frustration.	Plutôt pas d'accord : la période du collège ne dure finalement pas longtemps, entre l'école et le lycée. Faire participer les élèves et leurs familles risque de les conduire à faire des choix qui ne les concerneront pas directement car ils seront bientôt partis.	Plutôt d'accord : les familles ont pris l'habitude de participer à la vie des écoles. Il convient de leur permettre de poursuivre cette expérience participative au collège.
<i>Les collèges et leurs abords sont au centre d'un partenariat entre différents acteurs (Education Nationale, Commune, Métropole...) qu'il faut coordonner dans la transparence et la durée.</i>	Plutôt d'accord : les différents acteurs institutionnels dialoguent entre eux et la Métropole fait preuve d'ouverture et d'intérêt pour les collèges. Elle apparaît toutefois parfois comme étant trop intrusive. Le partenariat manque par ailleurs de lisibilité.	Plutôt d'accord : il est important que les différents acteurs dialoguent entre eux pour avancer dans la même direction en bonne intelligence. Attention toutefois à ne pas « se concerter pour rien » sur des sujets amenés à évoluer par la suite (modification de la carte scolaire, par exemple).	Plutôt d'accord : ce partenariat nécessite toutefois un travail de coordination et de communication pour bien fonctionner. Ce n'est pas totalement le cas à l'heure actuelle.

D'avantage que des oppositions frontales ou qu'une fracture insurmontable, **ces positions quelques fois dissonantes traduisent essentiellement des nuances dans l'appréhension des différents enjeux ainsi qu'un besoin de dialogue et de médiation** pour parvenir à des choix qui font consensus.

**Les parents d'élèves,  
une catégorie actuellement  
peu présente dans le débat**

Relativement impliqués dans la vie des écoles maternelles et primaires, les parents d'élèves sont à ce jour peu associés à celle des collèges.

Les établissements d'enseignement secondaire sont en effet moins perçus comme des lieux de vie à investir que les écoles, souvent davantage proches du domicile et accessibles à pied. A ce titre, les abords des écoles s'apparentent davantage à des espaces de sociabilité et de voisinage que ceux des collèges où l'usage de la voiture complique souvent la présence prolongée des familles.

La culture de la participation qui s'est développée ces dernières années dans le primaire est toutefois susceptible de se prolonger au collège et les parents seront à l'avenir vraisemblablement demandeurs d'une plus grande contribution au fonctionnement des établissements d'enseignement secondaire.



*Un exemple de sujet faisant l'objet de lectures contrastées selon les acteurs : la pratique du vélo et de la marche. Chefs d'établissements, techniciens et élus y semblent plutôt favorables tandis que les familles seraient davantage réservées voire opposées dans certains cas. Photos issues du rapport final de l'enquête de terrain.*



## VI – Une intensité d’usages finalement variable et limitée autour des collèges

**Aux termes de cette étude, les abords des collèges se révèlent finalement assez peu investis par les élèves.** Certes, les horaires de début et de fin des classes génèrent une foule non négligeable aux alentours des établissements et des pratiques variées s’y observent : des personnes y passent, d’autres y patientent, d’autres encore y jouent entre elles ou mangent sur le pouce. Mais ces usages sont en réalité assez limités au regard des espaces qui les accueillent dans un rayon plus ou moins large.

Comment expliquer la faible présence d’usagers à proximité des établissements d’enseignement secondaire ? **L’âge et le statut des collégiens constituent un premier élément de réponse.** Les élèves sont jeunes et perçus comme encore fragiles par leurs parents et par les différents acteurs qui interviennent dans la vie des collèges. Leur place est généralement jugée comme juste à l’intérieur des établissements durant les cours et à la maison en dehors des heures de classe. Pour beaucoup d’adultes, les collégiens n’ont rien à faire dans la rue et il convient d’encourager leur retour chez eux au plus vite dès qu’ils quittent leur établissement. **Les partis pris d’aménagement apportent un deuxième niveau d’explication.** Au regard principalement des enjeux qui se posent en matière de sécurité et d’image, les abords

des collèges sont le plus souvent aménagés dans une optique sécuritaire et fonctionnelle. Ils ne sont pas conçus pour être beaux et agréables mais plutôt pour éviter que les élèves n’y restent trop longtemps et que des problèmes n’y surgissent. Le végétal et le mobilier urbain y sont pour cette raison fréquemment réduits au minimum lorsqu’ils ne sont pas totalement absents.

Interrogés sur leurs attentes et besoins, **les collégiens font pour autant état d’une relative appétence pour des espaces qualitatifs qui leur permettraient d’assurer une transition entre leur vie scolaire et le retour au foyer.** Certes, des problèmes se posent parfois. Mais l’enquête de terrain montre que lorsque des incidents se produisent, ils sont moins le fait des élèves que de personnes extérieures : ce n’est pas tant le collège qui déborde sur le quartier, que le quartier qui déborde sur le collège. Les tensions observables dans certains secteurs sensibles sont ainsi généralement des problèmes sociaux plus globaux, sans lien direct avec les élèves si ce n’est les comportements d’évitement qu’ils entraînent par la suite. Quant aux problèmes de propreté, de dégradation ou de nuisances sonores qui ont ponctuellement pu être pointés par quelques intervenants, ils n’apparaissent pas comme étant d’une ampleur justifiant une politique volontaire d’éviction des jeunes de l’espace public.

Dans ces conditions, **penser l’avenir des abords des collèges nécessite un double**

**travail: un travail de dialogue et de réflexion avec l'ensemble des parties prenantes**, pour déconstruire les représentations stéréotypées et tenter de concilier les besoins et contraintes des uns et des autres. **Mais aussi un travail de sensibilisation et d'accompagnement des collégiens**, pour leur permettre de trouver leur place dans la ville sans avoir le sentiment de n'être confrontés qu'à des interdits ni se mettre en danger.

### **Des parvis souvent peu investis par les collégiens**

Austères, très minéraux, dépourvus de mobilier urbain, beaucoup de parvis existant devant les collèges n'incitent pas les publics à se les approprier. Ils sont généralement pensés et aménagés pour n'être que des lieux de passage et non des espaces de vie.

De nombreux intervenants justifient cette situation par les risques encourus en matière de sécurité. Les précautions prises sont parfois radicales : l'absence d'arbres, par exemple, s'explique par la volonté d'éviter que des personnes mal intentionnées n'y grimpent pour observer ou s'introduire dans les établissements. Les bacs à fleurs sont également prohibés car ils constitueraient de potentielles cachettes pour des trafiquants de stupéfiant. De même les bancs sont-ils perçus comme des équipements susceptibles de favoriser les regroupements et le « squat » d'individus auteurs de troubles.

Il n'est dès lors pas étonnant que les collégiens ne s'attardent pas sur les parvis et préfèrent rentrer directement à l'intérieur des établissements ou retourner à leur domicile. Dans certains cas, ils se rabattent sur d'autres espaces publics situés à proximité (square, jardin...) ainsi que sur des commerces dans lesquels ils ne restent néanmoins pas longtemps.



*Des espaces offrant peu d'aménités, qui n'invitent pas à une présence prolongée. Photos issues du rapport final de l'enquête de terrain.*

## Conclusion :

# ce que l'on peut retenir

**Les préadolescents et leurs besoins ont pour l'instant été peu étudiés.** Ils font souvent l'objet de représentations stéréotypées, en décalage avec la réalité. Leur place dans la ville demeure à ce jour en grande partie un impensé.

**Les collèges implantés dans le territoire de la métropole de Lyon présentent des caractéristiques géographiques, architecturales et sociales très différentes.** Ils sont aussi gérés selon des modalités qui varient sensiblement d'un établissement à l'autre.

**Par-delà leur diversité, les institutions d'enseignement secondaire sont confrontées à un certain nombre d'enjeux communs.** La mobilité, la sécurité, le rapport à l'environnement et l'image des établissements apparaissent comme des problématiques majeures partagées par tous les collèges.

**Les différents acteurs qui interviennent dans la vie des établissements et de leurs alentours ont des logiques qui leur sont propres et qui s'opposent parfois :** les élèves, les familles, le personnel éducatif, les techniciens en charge de l'entretien, les forces de l'ordre ou encore les élus ont chacun des objectifs et des contraintes qui les conduisent à adopter des postures qui peuvent entrer en contradiction.

**Pour ces différentes raisons, les abords des collèges sont à ce jour relativement peu investis par les publics.** Pensés et aménagés pour faciliter la dispersion des élèves davantage que leur épanouissement dans l'espace public, ils appellent un changement de regard. **Une sensibilisation et un accompagnement des collégiens ainsi qu'un travail de dialogue et de concertation avec l'ensemble des parties prenantes – familles incluses – permettront de (re)penser le fonctionnement de ces morceaux de ville à fort potentiel.**

### Références consultables au Centre de documentation de l'Agence d'urbanisme

Daphnée SANCHES, Madeleine LAURENT, Clarian ENJOLRAS, Rawad BAROUKI, Jade KACZMAREK et Haythem MEZZI, encadrés par Stéphanie VINCENT, Maitresse de conférences à l'Institut d'Urbanisme de Lyon. *Etude sur les abords des collèges de la Métropole lyonnaise. Rapport d'enquête de terrain, cahier à idées et préconisations d'aménagement.* Juin 2022.

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise. *(Re)penser les abords des collèges. Groupes focus : 1. Chefs d'établissements. 2. Techniciens. 3. Elus.* Juin 2022.



## Merci !

Cette étude a pu être réalisée grâce à la collaboration de nombreux intervenants : collégiens, enseignants, responsables et personnels d'établissements scolaires, riverains, commerçants, techniciens et élus.

Beaucoup ont été approchés à l'occasion d'une enquête de terrain confiée à des étudiants de l'IUL. D'autres ont participé à des groupes focus animés par l'Agence d'urbanisme. D'autres encore se sont prêtés au jeu de questions-réponses dans le cadre d'entretiens individuels.

**A tous, nous adressons nos sincères remerciements pour leur contribution à cette réflexion sur les abords des collèges dont nous espérons qu'elle permettra de (re)penser l'organisation de manière concertée, au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes.**



Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient  
69326 Lyon Cedex 3  
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation  
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme

Directeur de publication : **Damien Caudron**  
Réfèrent : **Richard Nordier** - [r.nordier@urbalyon.org](mailto:r.nordier@urbalyon.org)

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers  
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme